



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

### **Déclaration présentée par Treasureland Health Builders, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### Introduction et objectif

Il est indispensable de mettre en place progressivement des systèmes efficaces et efficaces pour réduire le niveau de pauvreté parmi des groupes vulnérables, et de veiller en particulier à inclure les personnes handicapées dans tous les programmes de lutte contre la pauvreté. Il faut également promouvoir des programmes d'autonomisation économique, sociale et politique. Une fois leurs capacités renforcées, les personnes handicapées pourront chercher à revendiquer des droits et des avantages, tout comme d'autres groupes de la société.

L'on attend dès lors que la cinquante-deuxième session de la Commission du développement social débouche sur des avancées positives et des politiques concrètes et efficaces qui changeront la vie des personnes handicapées et leur permettront de se sortir des situations épouvantables dans lesquelles elles se trouvent sur le plan financier. Les personnes handicapées auront alors d'autres choix que de mendier en rue pour subsister et elles seront capables d'exploiter différentes compétences à titre professionnel pour améliorer leur situation financière.

Actuellement toutefois, les personnes handicapées sont totalement exclues de presque tous les programmes de lutte contre la pauvreté alors qu'elles sont victimes d'exclusion socioéconomique.

Comment promouvoir l'autonomisation et le travail décent pour tous dans un environnement malveillant, règne des attitudes négatives, de l'isolement, de l'exclusion et de la stigmatisation, où les infrastructures publiques et les établissements d'enseignement et de formation sont hostiles aux personnes handicapées?

Il va de soi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans un pays, quel qu'il soit, passe par une mobilisation sur tous les fronts, sans appel à l'exclusion. Si nous voulons atteindre notre objectif s'agissant de l'autonomisation de tous, nous devons donc inclure les exclus.

Pour décrire la situation succinctement, les programmes de lutte contre la pauvreté ont été conçus, à tort, pour cibler exclusivement les personnes valides. Toute tentative de marginaliser un groupe à cause de problèmes physiques revient toutefois à essayer délibérément d'arrêter le développement sociétal et, donc, à nier la philosophie et le dessein des Nations Unies tels qu'ils sont énoncés dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

Certains prétendent que les groupes exclus continueront à subsister et à dépendre du peu que d'autres ont, réduisant le train de vie de chacun, mais ce n'est pas le cas. La plupart des handicaps se gèrent, et il est possible de réintégrer ou d'autonomiser les personnes handicapées pour les amener progressivement à évoluer de façon autonome et productive dans la société. N'oublions pas que dans la société, certaines tendances et pratiques concourent à aggraver les effets du handicap et à dégrader la situation des personnes handicapées.

Il convient de souligner qu'à ce stade, un changement de paradigme s'impose pour passer de programmes biaisés ou ciblés à des programmes globaux et ouverts à tous. Intégrer tous les individus ou groupes d'individus dans les programmes d'autonomisation visant à réduire la pauvreté est le seul et unique moyen de rompre

le cercle vicieux. Il faut réserver le même traitement à tous, sur un pied d'égalité, pour que tous soient capables de participer à la vie de leur nation ou de leur région en tant que membres productifs.

### **Vue d'ensemble de la thématique en fonction de l'action de l'organisation**

Treasureland Health Builders est une organisation non gouvernementale qui cherche à améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables au Nigéria au travers de l'autonomisation des familles et du renforcement des collectivités, l'objectif étant de développer leurs capacités socioéconomiques pour les aider à accéder à de meilleurs soins de santé. L'organisation préconise et soutient l'adoption de politiques qui améliorent le bien-être des jeunes et des femmes, y compris des personnes handicapées, en milieu rural.

Les politiques et les services proposés par le secteur public et le secteur privé excluent les personnes handicapées. Les parties 15 et 42 de la Constitution du Nigéria ne prévoient par exemple pas de dispositions pour protéger efficacement les personnes handicapées contre toutes les formes de dénuement. Les personnes handicapées ne bénéficient pas des mêmes possibilités que les autres dans toutes les activités sociales qui leur permettraient d'améliorer leur capacité d'être productives et de vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Elles sont les laissés-pour-compte de la société, ce qui accroît leur vulnérabilité à la maladie.

Le Nigéria ne dispose pas d'une législation nationale qui protège les droits des personnes handicapées. L'État de Lagos est le seul du Nigéria qui ait adopté une loi à cet effet. Toutefois, 65 % des personnes handicapées n'ont pas encore entrepris de signaler leur statut en vertu de cette loi. Elles ont entendu parler de l'adoption de la loi, mais n'en connaissent pas les tenants et les aboutissants.

Toutefois, Treasureland Health Builders a entrepris de sensibiliser les parties prenantes concernées et d'informer les personnes handicapées pour qu'elles découvrent les possibilités offertes par l'État de Lagos au travers de cette loi et en profitent. Notre action consiste à intégrer le modèle socioéconomique du handicap dans l'application de la législation relative à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Nous travaillons aussi avec d'autres organisations actives dans le domaine du handicap qui collaborent avec des parties prenantes dans d'autres États du Sud-Ouest du Nigéria pour diffuser de bonnes pratiques afin que ces États puissent suivre l'exemple de Lagos et, à leur tour, s'attaquer aux problèmes liés au handicap et légiférer en la matière.

Chez Treasureland Health Builders, nous aimerions que les personnes handicapées soient totalement impliquées dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques gouvernementales qui les concernent, sachant qu'elles ont de toute évidence été exclues des processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies et politiques visant à sensibiliser l'opinion aux réalités et aux difficultés du handicap, à l'amener à avoir des attitudes positives et ouvertes à l'égard des personnes handicapées ainsi qu'à la nécessité d'adopter à long terme des comportements qui leur sont favorables.

### **Exemples spécifiques d'accomplissements de l'organisation et autres défis à relever**

Treasureland Health Builders a été sélectionnée parmi d'autres organisations internationales pour participer au programme Empower Partnerships for Inclusive Communities qui est géré par Mobility International USA et parrainé par le Bureau of Educational and Cultural Affairs du Département d'État des États-Unis d'Amérique. Ce programme consiste à faire venir de nouveaux chefs de file du monde entier aux États-Unis pour y suivre une formation intensive destinée à améliorer leur expertise afin de leur permettre de créer des sociétés ouvertes au handicap et de faire des progrès dans le domaine des droits des personnes handicapées.

Il y a peu, nous avons visité des institutions de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires pour évaluer le degré d'accessibilité de leurs infrastructures. Nous avons préconisé et favorisé l'introduction de certains changements qui ont conduit ces institutions à avoir recours à des interprètes en langue des signes. Lors de notre étude des infrastructures, nous avons cherché à déceler les manquements structurels et nous avons examiné ce qui était déjà en place dans les hôpitaux, évalué l'accessibilité des infrastructures, le réseau de départements et le degré d'indépendance au sein des départements et analysé le mode de fonctionnement de l'ensemble des systèmes. Nous avons également étudié le rôle des travailleurs sociaux et déterminé ce que ces hôpitaux pourraient faire de plus.

### **À l'avenir : les attentes**

Nous espérons qu'à l'issue de la cinquante-deuxième session de la Commission du développement social, un changement de paradigme aura lieu dans un sens qui aura des effets positifs sur les personnes handicapées et qui changera leur vie.

Treasureland Health Builders se sert de la plateforme du programme Empower Partnership for Inclusive Communities pour reproduire et amplifier les activités menées dans le cadre de ce programme d'échange dans au moins deux autres États du Sud-Ouest du Nigéria. Nous avons déjà commencé à partager des connaissances avec ces États pour favoriser l'adoption de nouveaux textes de loi concernant le handicap.

Au-delà des pressions que nous ne cessons d'exercer, nous aimerions continuer à accroître la sensibilisation aux effets socioéconomiques résultant de la législation adoptée dans l'État de Lagos, en utilisant cette plateforme pour mobiliser des moyens afin de poursuivre nos activités.

Treasureland Health Builders fêtera son dixième anniversaire en octobre 2016. Cet anniversaire sera l'occasion d'étudier et d'évaluer la situation des personnes handicapées à l'échelle nationale au Nigéria.

### **Rôle des médias**

Les médias devraient créer des services spécifiques pour couvrir les questions liées au handicap et les activités menées en la matière et en rendre compte. Ils devraient aussi inclure autant que faire se peut les questions liées au handicap dans leurs reportages et les y traiter de façon appropriée et soutenir de façon adéquate les campagnes d'information et de sensibilisation par la diffusion de documentaires et

d'articles, entre autres. Par ailleurs, ils devraient prôner l'adoption de politiques de l'emploi qui ouvrent le monde du travail à tous, y compris aux personnes handicapées, et de pratiques qui leur soient favorables sur le lieu de travail.

### **Rôle des organisations de la société civile**

Les organisations de la société civile devraient faire davantage pression sur tous les niveaux de gouvernement pour les amener à adopter des politiques favorables à tous, y compris aux personnes handicapées. Elles devraient établir et développer des partenariats durables entre elles et avec le Gouvernement, le secteur privé et les médias et également intensifier leurs activités d'information et de sensibilisation de l'opinion au sujet des questions liées au handicap.

### **Conclusions**

Toutes les parties concernées – entre autres le Gouvernement, le secteur privé et les médias – doivent prendre les mesures qui s'imposent pour réduire, voire éliminer les obstacles découlant des attitudes négatives ainsi que les obstacles institutionnels, pratiques et sociaux qui aggravent les difficultés des personnes handicapées. Ces mesures doivent viser à redonner leur autonomie aux personnes handicapées et à les réintégrer dans la société pour qu'elles puissent vivre de façon indépendante, au même titre que les autres citoyens. Elles doivent soutenir l'adoption de politiques qui ouvrent la société à tous, y compris aux personnes handicapées.

---